

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1672

25 juillet 2011

SOMMAIRE

Advent Mach S.à.r.l.	80218	Eldenaer S.à r.l.	80256
aeris CAPITAL Management Company S.A.	80222	EUCELIA Investments S.A.	80220
Aquarius Investments Luxembourg S.A.	80219	Fili	80221
Arcadien Sàrl	80223	Fondation Henri Pensis	80245
Arcadien Sàrl	80224	Gartmore Sicav	80221
Aros Sweden Residential Sàrl	80223	Icarel S.A.	80221
A.R.T. Properties S.A.	80223	IK Investment Partners S.à r.l.	80222
A.R.T. Properties S.A.	80223	Pictet Global Selection Fund Management (Luxembourg) S.A.	80256
Assurances Consultances Services S.A. ..	80256	Riverwood Capital Sweden Holdings S.à r.l.	80225
AXA Infrastructure III S.à r.l.	80243	Safine S.à r.l.	80224
Bara S.A.	80243	Saserna S.A.	80224
BARDEEN Management Company S.A.	80243	SEB Sicav 3	80225
Bocampton International S.A.	80244	Sepan Corp S.à r.l.	80241
Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.à r.l.	80219	SES Astra	80241
BSH électroménagers S.A.	80244	SES Astra Services Europe S.A.	80242
Calzedonia Finanziaria S.A.	80245	Ship Atlantic Holding S.A.	80242
Cason S.à r.l.	80254	Socoma Construction Luxembourg S.à.r.l.	80242
C&C Construction Sàrl	80244	Socoma Construction Luxembourg S.à.r.l.	80242
C&C Construction Sàrl	80244	Sogecer S.A.	80242
C&C Construction Sàrl	80244	Starwood Energy POD Investments S.à r.l.	80224
CERALUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft ("SPF")	80254	Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A.	80210
Charter Hall Retail Europe No2 S.à r.l. ...	80219	Sunrise Invest	80224
Charter Hall Retail Jena Burgau S.à r.l. ...	80220	Textil Project S.A.	80210
Cogent Europe S.à.r.l.	80220	TH KazMunaiGaz S.A.	80210
Dapac	80254	Titios S.A.	80218
Decoration & Design S.A.	80254	Tower 2008 (Luxco 1) S.à r.l.	80243
Dichter Josy S.à r.l.	80255	Tower 2008 (Luxco 2) S. à r.l.	80243
Doctron S.A.	80255	Twist Beauty Packaging S.C.A.	80223
Dory 4 S.à r.l.	80220	Zega SA	80222
EB Concept S.A.	80255		

Textil Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 60.922.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TEXTIL PROJECT S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011078030/12.

(110086627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

TH KazMunaiGaz S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 79.679.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011078031/9.

(110086744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 160.651.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of the month of April.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary, residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

Stonehage Fund Services Limited, a company incorporated under the laws of Jersey with registered office at Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH and registered with the companies registry in Jersey under number 99138, represented by M^e Philippe Coulon, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 27 April 2011 (such proxy to be registered together with this deed).

The appearing party has requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a société anonyme under the name of Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A. which is hereby established as follows:

Art. 1. There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme under the name of "Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A." (the "Company").

Art. 2. The Company is established for an undetermined duration.

The Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article twenty-two hereof.

Art. 3. The corporate object of the Company is to maintain the register of one or more financial instruments within the meaning of article 25 of the Luxembourg Law of 5 April 1993, as amended (the "1993 Law"), including the reception and execution of orders relating to such financial instruments, of which they are the necessary accessory.

The Company will also provide corporate domiciliation, client communication, financial sector administrative agents as well as company formation and management services within the meaning of articles 29, 29-1, 29-2 and 29-5 of the 1993 Law.

The Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Howald (Commune de Hesperange), in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors. If permitted by and under the conditions set forth in Luxembourg laws and regulations, the board of directors may transfer the registered office of the Company to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 5. The issued capital is set at one hundred and twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-), consisting of one hundred and twenty-five (125) registered shares with a par value of one thousand euro (EUR 1,000.-) fully paid up.

A register of shareholder(s) shall be kept at the registered office of the Company. Such register shall set forth the name of each shareholder, such shareholder's residence or elected domicile, the number of shares held by such shareholder, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers.

The transfer of a share shall be effected by a written declaration of transfer inscribed on the register of shareholders, such declaration of transfer to be dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

Art. 6. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation, as prescribed in Article twenty-two hereof.

Art. 7. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

In the case of a sole shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting. In these Articles of Incorporation, as long as the Company has only one shareholder, any reference to decisions taken, or powers exercised, by the general meeting shall be deemed to be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the sole shareholder. The decisions taken by the sole shareholder are documented by way of minutes.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company, or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the twenty-fifth day of the month of September at 10 a.m., Luxembourg time, and for the first time in 2012. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day in Luxembourg. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. The quorum and delays required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as such shareholder's proxy in writing, whether by letter, by telefax, by email or by any other electronic means permitting the identification of the sender.

Any shareholder may participate in a general meeting by conference call, video conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate. Participation in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes cast. Votes cast shall not include votes in relation to shares represented at the meeting but in respect of which the shareholders have not taken part in the vote or have abstained or have returned a blank or invalid vote.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

Art. 10. Shareholders will meet upon call by the board of directors, in the forms provided by law.

If, however, all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 11. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at a general meeting, for a period of maximum six years and until their successors are elected and qualify, provided, however, that a director may be removed with or without cause and/or replaced at any time by resolution adopted by the shareholders. They shall be re-eligible.

In the event of vacancy in the office of a director appointed by the general meeting because of death, retirement or otherwise, the remaining directors so appointed may meet and may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman shall have a casting vote.

Art. 12. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders. The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in the chairman's absence the shareholders or the board of directors may appoint another director, and in respect of shareholders' meetings any other person, as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The board of directors from time to time may appoint the officers of the Company, including a general manager and a chief executive officer, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the board of directors. Officers need not be directors or shareholders of the Company. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles of Incorporation, shall have the powers and duties given them by the board of directors.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by the oral consent or the consent in writing, whether by letter, by telefax, by email or by other electronic means, of each director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable or telegram or telex another director as his proxy. A director may participate at any meeting of the board of directors by video conference or any other means of telecommunication permitting the identification of such director. Such means must allow the director to participate effectively at such meeting of the board of directors. The proceedings of the meeting must be retransmitted continuously.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

Meetings of the board of directors may be held in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The directors, acting unanimously by circular resolution, may express their consent on one or several separate instruments in writing, whether by letter, by telefax, by email or by other electronic means, confirmed in writing which shall together constitute appropriate minutes evidencing such decision.

Art. 13. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in the chairman's absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary or by any director.

Art. 14. The directors may only act at duly convened meetings of the board of directors or in accordance with the provisions of Article twelve hereinabove. The board of directors shall have power to determine the corporate policy and the course and conduct of the management and business affairs of the Company. Directors may not, however, bind the Company by their individual acts, except as specifically permitted by resolution of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose, to officers of the Company.

Art. 15. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's or officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders. The term "personal interest", as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving Stonehage Financial Services

Holdings Limited and Stonehage Fund Services Limited, which are both Jersey limited liability companies, and any subsidiary or affiliate of any of the foregoing, or such other company or entity as may from time to time be determined by the board of directors in its discretion, unless such "personal interest" is considered to be a conflicting interest by applicable laws and regulations.

Art. 16. The Company shall indemnify any director or officer, and such director's or officer's heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by such director or officer in connection with any action, suit or proceeding to which such director or officer may be made a party by reason of such director or officer being or having been a director or officer of the Company, or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and from which such director or officer is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which such director or officer shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or wilful misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such director or officer may be entitled.

Art. 17. The Company will be bound by the joined signature of two directors of the Company, or by the signature of any duly authorised officer(s) of the Company or by the individual signature of any person to whom authority has been delegated by the board of directors of the Company.

Art. 18. The audit of the annual accounting documents of the Company shall be entrusted to an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé). The approved statutory auditor shall be appointed by the board of directors of the Company and shall remain in office until its successor is designated.

Art. 19. The accounting year of the Company shall begin on 1 April of each year, and shall terminate on 31 March of the following year.

Art. 20. From the annual net profit of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the capital of the Company as stated in Article five hereof or as increased or reduced from time to time as provided in Article six hereof.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may alone declare dividends from time to time, as it in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

Interim dividends may be declared and paid by the board of directors of the Company subject to observing the terms and conditions provided for by law.

Art. 21. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 22. These Articles of Incorporation may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 23. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and the 1993 Law.

Transitory provisions

The first business year begins on the date of incorporation and ends on 31st March 2012.

The first annual General Meeting will be held in 2012.

Subscription

The Articles of the Company having thus been drawn-up, the party appearing hereby declares that it subscribes to one hundred and twenty-five (125) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares have fully been paid up by the Sole Shareholder so that the sum of one hundred and twenty-five thousand Euro (€ 125,000) is at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Costs

The approximate amount of the costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated to EUR 1,600.

Statements

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the law 10 August 1915 on commercial companies, as amended have been observed.

Resolutions of the shareholder

The above named party, representing the whole of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. the following persons are appointed as directors of the Company:

- Ian Crosby, Executive Director, born on 27 October 1961 in East London, United Kingdom, professionally residing at Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH;

- Niall McCallum, Executive Director, born on 7 May 1962 in Jersey, professionally residing at Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH; and

- David Ibbotson, Director, born on 31 January 1972 in Jersey, professionally residing at Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH;

for a term expiring at the annual General Meeting to be held in 2012;

2. that the registered office of the Company is established at 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald (Commune de Hesperange).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French version, the English version will prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Stonehage Fund Services Limited, société constituée selon le droit de Jersey, ayant son siège social à Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH, inscrite au registre des sociétés de Jersey sous le numéro 99138, représentée par Me Philippe Coulon, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 27 Avril 2011, (cette procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement).

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts d'une société anonyme sous la dénomination Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A. qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "Stonehage Corporate Services Luxembourg S.A." (la "Société").

Art. 2. La Société est établie pour une période illimitée.

La Société peut être dissoute par décision des actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts, ainsi qu'il est précisé à l'Article vingt-deux ci-après.

Art. 3. L'objet de la Société est de tenir le registre d'un ou de plusieurs instruments financiers au sens de l'article 25 de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993, telle que modifiée (la "Loi de 1993"), en ce compris la réception et l'exécution d'ordres relatifs à de tels instruments financiers, dont ils constituent l'accessoire nécessaire.

La Société pourra également fournir des services de domiciliation de sociétés, d'agent de communication à la clientèle, d'agent administratif du secteur financier ainsi que des services de constitution et de gestion de sociétés au sens des articles 29, 29-1, 29-2 et 29-5 de la Loi de 1993.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières ou toutes autres opérations, ayant un lien direct ou indirect, dans tous domaines aux fins de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi à Howald (Commune de Hesperange), Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Si cela est permis par et sous réserve du respect des conditions imposées par les lois et règlements luxembourgeois, le conseil d'administration peut transférer le siège social de la Société dans toute autre commune du Grand Duché de Luxembourg.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec des personnes se trouvant à l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 5. Le capital émis est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-), représenté par cent vingt cinq (125) actions nominatives entièrement libérées ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-).

Un registre des actionnaire(s) sera tenu au siège social de la Société. Ce registre contiendra le nom de chaque actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre d'actions qu'il détient, les montants libérés pour chacune de ces actions ainsi que le transfert des actions et les dates de ces transferts.

Le transfert d'une action se fera par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre des actionnaires, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet. La Société pourra également accepter, en guise de preuve du transfert, d'autres documents de transfert jugés suffisants par la Société.

Art. 6. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution des actionnaires adoptée dans les conditions requises pour la modification des présents Statuts, telles que prévues à l'article vingt-deux ci-après.

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Dans le cas d'un associé unique, l'associé unique exercera tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale. Dans les présents Statuts, et aussi longtemps que la Société ne comporte qu'un associé unique, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'assemblée générale sera à comprendre comme une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Associé Unique. Les décisions prises par l'Associé Unique sont documentées par voie de procès-verbaux.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui sera indiqué dans l'avis de convocation à l'assemblée, le vingt-cinquième jour du mois de septembre à 10.00 heures, heure de Luxembourg et pour la première fois en 2012. Si ce jour n'est pas un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant à Luxembourg. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

D'autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux indiqués dans les avis de convocation.

Art. 9. Les quorums et délais requis par la loi régiront les avis de convocation et la tenue des assemblées des actionnaires de la Société dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Un actionnaire pourra prendre part à toute assemblée des actionnaires en désignant par écrit, que ce soit par courrier, par télécopie, par courrier électronique ou par tous autres moyens électroniques permettant l'identification de l'expéditeur, une autre personne comme mandataire.

Tout actionnaire peut participer à une assemblée générale par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par des moyens de communication similaires grâce auxquels (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre les uns les autres et parler aux autres participants, (iii) l'assemblée est transmise en continu et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer. La participation à une assemblée par de tels moyens équivaut à une présence physique.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions de l'assemblée des actionnaires sont prises à la majorité voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas les voix attachées aux actions pour lesquelles les actionnaires n'ont pas pris part au vote ou se sont abstenus ou ont rendu un vote blanc ou nul.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à l'assemblée générale.

Art. 10. Les actionnaires seront convoqués par le conseil d'administration dans les formes requises par la loi.

Cependant, si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et s'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans avis ou publication préalables.

Art. 11. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins lesquels n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires à une assemblée générale pour une période maximale de six ans et jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus; étant entendu qu'un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires. Ils sont rééligibles.

Au cas où le poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale devient vacant pour cause de décès, de démission, de révocation ou autrement, les administrateurs restants ainsi nommés pourront se réunir et élire à la majorité des voix un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Au cas où, lors d'une réunion du conseil, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président aura voix prépondérante.

Art. 12. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires. Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, les actionnaires ou le conseil d'administration pourront désigner, à la majorité des votes des personnes présentes à la réunion, un autre administrateur et pour les assemblées générales des actionnaires toute autre personne, en qualité de président pro tempore.

Le conseil d'administration nommera, s'il y a lieu, les directeurs et fondés de pouvoir de la Société, dont un directeur général, un administrateur-délégué, le secrétaire, ainsi que tous directeurs généraux-adjoints, secrétaires adjoints et autres directeurs et fondés de pouvoir dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires de la Société. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le conseil d'administration. Les directeurs et fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Pour autant que les présents Statuts n'en décident pas autrement, les directeurs et fondés de pouvoir auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le conseil d'administration.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation suite à l'assentiment oral ou écrit de chaque administrateur, que ce soit par courrier, par télécopie, par courrier électronique ou tout autre moyen électronique. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme ou télex un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur pourra également participer à toute réunion du conseil d'administration par vidéo conférence ou tout autre moyen de communication permettant son identification. De tels moyens doivent permettre à l'administrateur de participer de manière effective à la réunion du conseil d'administration. La réunion doit être retransmise en continu.

Le conseil d'administration ne pourra valablement délibérer et agir que si au moins la moitié des administrateurs sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à une telle réunion.

Les réunions du conseil d'administration pourront être tenues au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, adopter des résolutions circulaires, en exprimant son assentiment au moyen d'un ou de plusieurs écrits, que ce soit par courrier, par télécopie ou par tout autre moyen électronique, confirmés par écrit, le tout constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui aura assuré la présidence de la réunion en question.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou autrement seront signés par le secrétaire ou par tout administrateur.

Art. 14. Les administrateurs ne pourront agir que dans le cadre de réunions du conseil d'administration régulièrement convoquées ou conformément aux dispositions de l'Article douze ci-dessus. Le conseil d'administration aura le pouvoir de déterminer la politique sociale de la Société ainsi que le cours et la conduite de l'administration et des opérations de la Société. Les administrateurs ne pourront cependant pas engager la Société par leurs actes individuels, à moins d'y être spécialement autorisés par une résolution du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la conduite de la gestion journalière et des affaires de la Société ainsi que ses pouvoirs relatifs à l'exécution d'opérations en vue de l'accomplissement de son objet et de la poursuite de l'orientation générale de sa gestion à des directeurs ou fondés de pouvoir de la Société.

Art. 15. Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé.

L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société contracterait ou avec laquelle elle s'engagerait autrement en relation d'affaires, ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou affaires.

Au cas où un administrateur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, cet administrateur ou fondé de pouvoir devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera pas et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur, directeur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires. Le terme "intérêt personnel", tel qu'il est utilisé à la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts quels qu'ils soient

impliquant Stonehage Financial Services Holdings Limited et Stonehage Fund Services Limited, qui sont toutes deux des "limited liability companies" soumises au droit de Jersey et toute société filiale ou affiliée de l'une des deux sociétés précitées, ou toute autre société ou entité à définir, de temps à autres par le conseil d'administration, à sa discrétion, à moins que cet "intérêt personnel" ne soit considéré comme un intérêt conflictuel par les lois et règlements applicables.

Art. 16. La Société indemniserà tout administrateur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité d'administrateur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence grossière ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir.

Art. 17. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou par la signature de tout fondé de pouvoir de la Société dûment autorisé ou par la signature individuelle de toute autre personne à qui des pouvoirs auront été spécialement délégués par le conseil d'administration de la Société.

Art. 18. La révision des documents comptables annuels de la Société sera confiée à un réviseur d'entreprises agréé. Le réviseur d'entreprises agréé sera nommé par le conseil d'administration de la Société. Le réviseur d'entreprises agréé restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit désigné.

Art. 19. L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} avril de chaque année et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Art. 20. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5 %) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social tel que prévu à l'Article cinq ci-dessus ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit comme en dispose l'Article six des présents Statuts.

L'assemblée générale des actionnaires décidera de l'usage à faire du solde du bénéfice net annuel et pourra seule et à son entière discrétion déclarer, de temps à autres des dividendes, lorsqu'elle le jugera conforme à l'objet et aux buts de la Société.

Des dividendes intérimaires pourront être déclarés et payés par le conseil d'administration de la Société, sous réserve du respect des conditions prévues par la loi.

Art. 21. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), nommés par l'assemblée générale des actionnaires décidant de la liquidation, qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 22. Les présents Statuts pourront, de temps en temps, être modifiés par une assemblée des actionnaires, soumise aux conditions de quorum et de vote requises par les lois luxembourgeoises.

Art. 23. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et la Loi de 1993.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et se terminera le 31 mars 2012.

La première Assemblée Générale Annuelle se tiendra en 2012.

Souscription

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant déclare qu'il souscrit cent vingt-cinq (125) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions ont été entièrement libérées par l'Actionnaire Unique de sorte que le montant de cent vingt-cinq mille euros (125.000 €) est mis à la libre disposition de la Société, une preuve de laquelle a été présentée au notaire instrumentant.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de € 1.600.

Constatations

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ont été observées.

Résolutions de l'associé unique

L'associé unique ci-dessus prénommé, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. les personnes suivantes sont nommées en tant qu'administrateurs de la Société:

- Ian Crosby, Executive Director, né le 27 octobre 1961 à East London, Royaume Uni, demeurant professionnellement à Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH;

- Niall McCallum, Executive Director, né le 7 mai 1962 à Jersey, demeurant professionnellement à Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH; and

- David Ibbotson, Director, né le 31 janvier 1972 à Jersey, demeurant professionnellement à Sir Walter Raleigh House, 48-50 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4HH; pour une durée se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle devant se tenir en 2012;

2. que le siège social de la société est établi au 23, rue des Bruyères, L-1274 Howald (Commune de Hesperange).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite à la personne comparante, qui est connue par le notaire par son prénom, nom, état civil et résidence, celle-ci a signé avec Nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: P.Coulon, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 02 mai 2011. Relation: EAC/2011/5687. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): p. T. THOMA.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 4 mai 2011.

Référence de publication: 2011060939/443.

(110067979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2011.

Titios S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 93.670.

Les comptes annuels au 30 JUIN 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2011078034/11.

(110086757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Advent Mach S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 535.775,00.

Siège social: L-5326 Contern, 15, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 89.855.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 27 mai 2011 que le mandat de Monsieur Morten Brogger en tant gérant de la Société a été renouvelé avec effet immédiat et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en 2011, de sorte que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- Monsieur Artur Michalczyk

- Monsieur Morten Brogger

- Monsieur Guy Sochovsky

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011078080/19.

(110085867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Aquarius Investments Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.485.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 mai 2011.

En date du 26 mai 2011, le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Ernst & Young S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach, en tant que réviseur d'entreprises agréée, et ce avec effet rétroactif au 17 mai 2011.

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2011078083/16.

(110085882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 64.905.

—
Suite à une décision datée du 7 avril 2011, l'actionnaire unique de la société à responsabilité limitée "Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.à r.l.", a accepté la démission de Jean Daniel Genoud avec effet au 31 décembre 2010 et a renouvelé le mandat des autres membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance est composé comme suit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2012:

Geoffrey M. Cook, Jean-Marc Crepin, Henri Hackenberg, Joseph E. Hendry III, Jeffrey R. Holland, Susan C. Livingston, Gert Rautenberg, Kevin W. Stone, William B. Tyree, Seán Páircéir;

Le mandat de Commissaire aux Comptes de PricewaterhouseCoopers, a été renouvelé jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire de 2012.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2011078088/18.

(110086098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Charter Hall Retail Europe No2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.589.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2011.

Charter Hall Retail Europe No2 S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011078094/13.

(110085704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Charter Hall Retail Jena Burgau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.519.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2011.

Charter Hall Retail Jena Burgau S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2011078095/13.

(110085705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Cogent Europe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3364 Leudelange, 2-4, rue du Château d'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 75.672.

EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur Jean-Michel Slagmuylder, gérant de la Société, est désormais fixée au 2-4, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2011.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2011078096/15.

(110085844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Dory 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.450,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 110.299.

Extrait des résolutions des associés du 21 Septembre 2010

Les associés de la Société a décidé comme suit:

- De nommer le gérant suivant avec effet immédiat:

Neil Hasson, né le 12 Juin 1965 à Londres, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 50 New Bond Street, Londres, W1S 1BJ, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 30 Mai 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011078102/17.

(110086157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

EUCELIA Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 22, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 42.575.

Extrait des résolutions adoptées en date du 26 avril 2011 Lors de l'assemblée générale des actionnaires de la société

Madame Despina Pagonas, Monsieur Michel Ducros, Madame Annick Ducros et Monsieur Dominique Aimé ont leur mandat d'administrateur reconduit pour une année supplémentaire.

Monsieur Michel Ducros, demeurant à Yens, Route de l'Abbaye (CH-1169) est confirmé dans son mandat d'administrateur délégué pour une durée indéterminée.

Le commissaire aux comptes, Fiduciaire Continentale a son mandat de commissaire aux comptes reconduit pour une année supplémentaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
EUCELIA INVESTMENTS S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011078106/19.

(110086123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Fili, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.594.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la Société à Luxembourg le 10 juin 2010:

Il résulte du procès-verbal des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la Société à Luxembourg le 10 juin 2010 qu'il a été décidé de réélire, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui devra se tenir en 2011 pour statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2010, aux fonctions d'administrateurs de la Société:

- Monsieur Roger Greden, résidant au 4A, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg;
- Monsieur Vincent Goy, résident professionnellement au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;
- Monsieur Idriss Kounta, résident professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2011.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2011078112/18.

(110086118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Gartmore Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 77.949.

—
EXTRAIT

Les Administrateurs de Gartmore Sicav ont décidé à l'unanimité par résolution circulaire datée du 31 mai 2011:

- d'accepter la démission de Monsieur Claude Niedner comme Administrateur de la Sicav avec effet au 27 mai 2011.

Pour GARTMORE SICAV
HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2011078113/13.

(110085819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Icarel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.306.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011078118/12.

(110085707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

IK Investment Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 807.650,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.911.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse de plusieurs associés de la Société, il résulte que:

- Mr. Trygve Grindheim a désormais son adresse au Flat 12A, Sloane Gate Mansions, D'Oyley Street, Londres, SW1X9AG, Royaume-Uni; et
- Mr. Mads Ryum Larsen a désormais son adresse au South Rise, South Road, St George's Hill, Weybridge, Surrey, KT13 0NA, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 31 mai 2011.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011078121/19.

(110086187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

Zega SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.833.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en session extraordinaire le 30 mai 2011 à 9:00 heures au siège social que:

1. la démission de Mme Béatrice Niedercorn de son poste d'administrateur est acceptée, et que Madame Beatriz Garcia, demeurant au 5, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, est nommée en remplacement;
2. les mandats des administrateurs, Monsieur Claude Zenner, demeurant au 30, Cité Am Wenkel, L-8086 Bertrange, Mme Colette Wohl et Mme Beatriz Garcia, demeurant au 5, Bd Royal, L-2449 Luxembourg et du commissaire aux comptes, Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie S.à.r.l., RCS B 60.219, demeurant au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, sont prolongés jusqu'au jour de l'assemblée ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour Extrait Sincère et Conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011078156/19.

(110086176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2011.

aeris CAPITAL Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 128.340.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2010 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2010 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 31. Mai 2011.

Für die aeris CAPITAL Management Company S.A.

Die Domizilstelle

Hauck & Aufhauser Alternative Investment Services S.A.

Marc-Oliver Scharwath / Denise Servatius

Référence de publication: 2011078157/15.

(110086364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

A.R.T. Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 133.043.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2011.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2011078160/14.

(110086352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

A.R.T. Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 133.043.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2011.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Administrateur

Référence de publication: 2011078161/14.

(110086353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Aros Sweden Residential Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 117.732.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 Mai 2011.

Signature

Un Gérant

Référence de publication: 2011078167/12.

(110086856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Arcadien Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, 141, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 59.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078178/10.

(110086633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Twist Beauty Packaging S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 152.772.

Les comptes annuels pour la période du 29 mars 2010 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2011.

Référence de publication: 2011078023/11.

(110086933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Arcadien Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6940 Niederanven, 141, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 59.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078179/10.

(110086634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Starwood Energy POD Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 22.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.376.

Les comptes annuels pour la période du 12 novembre 2009 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juin 2011.

Référence de publication: 2011077988/12.

(110086484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Sunrise Invest, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.262.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 juin 2011.

Référence de publication: 2011077989/11.

(110086934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Safine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 144.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011077992/9.

(110086600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Saserna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.846.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011077999/10.

(110086835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

SEB Sicav 3, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R.C.S. Luxembourg B 146.761.

Le rapport annuel au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078004/10.

(110086734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Riverwood Capital Sweden Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.241.660,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 159.783.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of March.

Before Maître Edouard Delosch, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of shareholders of Riverwood Capital Sweden Holdings S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, having a share capital of seventeen thousand three hundred eighty-three US dollars (USD 17,383.-), and in the process of being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, incorporated on 8 March 2011 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting was presided by Me Patrick Santer, Maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I) It appears from an attendance list established by the members of the bureau that out of the outstanding share capital divided into seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class A shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class B shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class C shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class D shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class E shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class F shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class G shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class H shares, seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class I shares, and seventeen thousand three hundred eighty-three (17,383) class J shares (collectively referred to as the "Shares"), each of a nominal value of ten US dollar cents (USD 0.10), such Shares representing one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, all the Shares are duly represented at this Meeting.

II) The attendance list, signed by the proxyholder of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached together with the proxies to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

III) The agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Restructuration of the issued share capital of the Company by (i) renaming the existing ten (10) classes of shares into classes A-1, B-1, C-1, D-1, E-1, F-1, G-1, H-1, I-1 and J-1 shares, (ii) creating ten (10) new different classes of shares, namely the classes A-2, B-2, C-2, D-2, E-2, F-2, G-2, H-2, I-2 and J-2 shares, and determining the rights and obligations thereof by amending of the articles of association as set forth below under item (3);

2. Increase of the issued share capital of the Company by an amount of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven US dollars (USD 30,224,277.-) in order to bring it from its current amount of seventeen thousand three hundred eighty-three US dollars (USD 17,383.-) to the amount of thirty million two hundred forty one thousand six hundred sixty US dollars (USD 30,241,660.-) by the issue of a total of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven (30,224,277) shares of each of the twenty (20) different classes being twenty three million three hundred four thousand four hundred forty four (23,304,449) class A-1 shares through class J-1 shares and being six million nine hundred nineteen thousand eight hundred twenty eight (6,919,828) class A-2 shares through class J-2 shares, of a par nominal value of ten US dollar cents (USD 0.10) each (collectively the "New Shares") for a total subscription price of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven US dollars (USD 30,224,277.-) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the following subscribers:

i. Riverwood Capital Partners L.P. (“RCP”), a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered under number 29507 at the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership, acting through its general partner Riverwood Capital L.P., acting in turn through its general partner Riverwood Capital GP Ltd;

ii. Riverwood Capital Partners (Parallel - A) L.P. (“RCPA”), a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered under number 39466 at the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership, acting through its general partner Riverwood Capital L.P., acting in turn through its general partner Riverwood Capital GP Ltd.;

iii. RWCP HOLDINGS L.P. (formerly RW Synapsis L.P.) (“RWCP”), a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, and registered under number 46509 at the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership, acting through its general partner RWCP Capital L.P., acting in turn through its general partner RWCP Capital GP Ltd.;

iv. GAMLA LIVFÖRSÄKRINGSAKTIEBOLAGET SEB TRYGG LIV (PUBL) (“SEBT”), a limited liability company incorporated under the laws of Sweden, having its registered office at SE106 40 Stockholm, Sweden, registered with the Swedish Companies Registration Office under corporate registration number 516401-6536;

v. SEB Asset Management S.A., a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6a Circuit de la Foire Internationale, L-1047 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B 28.468, acting in its capacity as management company for and on behalf of SEB PRIVATE EQUITY OPPORTUNITY FUND II (“SEBPE”);

(collectively the “Subscribers”) as set forth in the table below;

payment of the Subscription Price by each of the Subscribers by way of a contribution in cash; and allocation of an amount of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven US dollars (USD 30,224,277.-) to the share capital account of the Company.

Shareholders	Class of shares	Number of New Shares	Payment (USD)
RCP	A-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	A-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class A-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	A-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	A-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	A-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class A-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	B-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	B-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class B-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	B-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	B-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	B-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class B-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	C-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	C-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class C-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	C-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	C-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	C-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class C-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	D-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	D-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class D-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	D-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	D-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	D-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class D-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	E-1	17,310,594	USD 1,731,059.40

RCPA	E-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class E-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	E-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	E-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	E-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class E-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	F-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	F-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class F-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	F-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	F-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	F-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class F-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	G-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	G-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class G-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	G-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	G-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	G-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class G-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	H-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	H-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class H-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	H-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	H-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	H-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class H-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	I-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	I-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class I-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	I-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	I-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	I-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class I-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	J-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	J-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class J-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	J-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	J-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	J-2	2,919,828	USD 291,828.80
Total Class J-2		6,919,828	USD 691,982.80
Total		302,242,770	USD 30,224,277.00

3. Consequential amendment of article 5.1 and full restatement of article 5 of the articles of association to read as follows:

“ 5.1. The issued share capital of the Company is set at thirty million two hundred forty one thousand six hundred sixty US dollars (USD 30,241,660.-) and divided into:

- twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class A-1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class B1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class C-1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class D-1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class E-1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class F-1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class G1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class H-1 shares, twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class I-1 shares,

and twenty three million three hundred four thousand four hundred forty nine (23,304,449) class J1 shares (the “RW Shares”),

- six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class A-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class B-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class C-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class D-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class E-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class F-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class G-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class H-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class I-2 shares, and six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class J-2 shares (the “Investors Shares” and collectively with the RW Shares, unless the context otherwise requires, the “shares”),

each share with a nominal value of ten US dollar cents (USD 0.10) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association.

5.2. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with class J) taking into consideration the respective entitlements of the RW Shares and the Investors Shares pursuant to the present articles of association.

5.4. The RW Shares shall be entitled before the expiration and final settlement of the Escrow upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(RS + REG) / (T + REG)$

Where: RS = the amount of the share capital held by the holders of the RW Shares

REG = the Riverwood Escrow Guarantee of USD 9,800,723

T = total share capital of the Company

The RW Shares shall be entitled after the expiration and final settlement of the Escrow and simultaneous transfer of Investors Shares by some or all of the holders of the RW Shares as may be required under any agreement which may be binding upon all shareholders of the Company upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(RS + RFE) / (T + RFE)$

Where: RS = the amount of the share capital held by the holders of the RW Shares

RFE = the Riverwood Funded Escrow Amount is the amount of the REG actually funded to the escrow agent

T = total share capital of the Company

The Investors Shares shall be entitled before the expiration and final settlement of the Escrow upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(IS) / (T + REG)$

Where: IS = the amount of the share capital held by the holders of the Investors Shares

T = Total share capital of the Company

REG = the Riverwood Escrow Guarantee of USD 9,800,723

The Investors Shares shall be entitled after the expiration and final settlement of the Escrow and simultaneous transfer of Investors Shares by some or all of the holders of the RW Shares as may be required under any agreement which may be binding upon all shareholders of the Company upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(IS) / (T + RFE)$

IS = the portion of the share capital held by the holders of the Investors Shares

T = Total share capital of the Company

RFE = the Riverwood Funded Escrow Amount is the amount of the REG actually funded to the escrow agent

5.5. Any share premium of the Company shall be freely distributable.”

4. Amendment of article 13.2 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“ **13.2.** In any year and on every occasion on which the shareholders may decide in their sole discretion to distribute any net profits of the Company to the shareholders by way of a payment of a dividend to the shareholders, such net profits shall be distributed among the shareholders according to their entitlements under these articles of association and in particular with regard to the allocation of any proceeds to RW Shares and Investors Shares in accordance with article 5.4, as follows: (remaining left unchanged)”

5. Removal from article 17 of the articles of association of the Company of the definitions of “Available Amount”, “Cancellation Per Share” and “Total Cancellation Amount” and insertion of the following definitions:

“Escrow” means the amount of nine million eight hundred thousand seven hundred twenty three USD (USD 9,800,723.-) due by some or all of the holders of RW Shares to the escrow agent in relation to the contemplated acquisition.

“Riverwood Escrow Guarantee” means the USD 9,800,723.guarantee provided by some or all of the holders of the RW Shares in relation to the Escrow.

“Riverwood Funded Escrow Amount” means the amount actually paid by some or all of the holders of the RW Shares in relation to the Escrow.”

6. Amendment of the eighth paragraph of article 7 of the articles of association of the Company the other provisions of article 7 remaining unchanged so as to read as follows:

“The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented (provided that in the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall always include at least one class A (which may be represented)). Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the members of the board of managers of the Company (provided that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall include at least one (1) class A manager (including by way of representation).”

After deliberation, the Meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

The Meeting resolved to restructure the issued share capital of the Company by (i) renaming the existing ten (10) classes of shares into classes A-1, B-1, C-1, D-1, E-1, F-1, G-1, H-1, I-1 and J-1 shares, (ii) creating ten (10) new different classes of shares, namely the classes A-2, B-2, C-2, D-2, E-2, F-2, G-2, H-2, I-2 and J-2 shares, and determining the rights and obligations thereof by amending of the articles of association as set forth below under the third resolution to be taken by the shareholders.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the an amount of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven US dollars (USD 30,224,277.-) in order to bring it from its current amount of seventeen thousand three hundred eighty-three US dollars (USD 17,383.-) to the amount of thirty million two hundred forty one thousand six hundred sixty US dollars (USD 30,241,660.-) by the issue of a total of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven (30,224,277) shares of each of the twenty (20) different classes being twenty three million three hundred four thousand four hundred forty four (23,304,449) class A-1 shares through class J-1 shares and being six million nine hundred nineteen thousand eight hundred twenty eight (6,919,828) class A -2 shares through class J-2 shares, of a par nominal value of ten US dollar cents (USD 0.10) each (collectively the “New Shares”) for a total subscription price of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven US dollars (USD 30,224,277.-) (the “Subscription Price”).

The New Shares have been subscribed at the Subscription Price and paid in cash by the following subscribers:

i. Riverwood Capital Partners L.P. (“RCP”), a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered under number 29507 at the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership, acting through its general partner Riverwood Capital L.P., acting in turn through its general partner Riverwood Capital GP Ltd;

ii. Riverwood Capital Partners (Parallel - A) L.P. (“RCPA”), a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered under number 39466 at the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership, acting through its general partner Riverwood Capital L.P., acting in turn through its general partner Riverwood Capital GP Ltd.;

iii. RWCP HOLDINGS L.P. (formerly RW Synapsis L.P.) (“RWCP”), a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Cayman Islands, and registered under number 46509 at the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership, acting through its general partner RWCP Capital L.P., acting in turn through its general partner RWCP Capital GP Ltd.;

iv. GAMLA LIVFÖRSÄKRINGSAKTIEBOLAGET SEB TRYGG LIV (PUBL) (“SEBT”), a limited liability company incorporated under the laws of Sweden, having its registered office at SE-106 40 Stockholm, Sweden, registered with the Swedish Companies Registration Office under corporate registration number 516401-6536;

v. SEB ASSET MANAGEMENT S.A., a limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1047 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B 28.468, acting in its capacity as management company for and on behalf of SEB PRIVATE EQUITY OPPORTUNITY FUND II (“SEBPE”);

in the proportions set forth below pursuant to subscription forms which having been signed by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Shareholders	Class of shares	Number of New Shares	Payment (USD)
RCP	A-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	A-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class A-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	A-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	A-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	A-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class A-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	B-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	B-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class B-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	B-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	B-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	B-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class B-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	C-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	C-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class C-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	C-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	C-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	C-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class C-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	D-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	D-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class D-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	D-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	D-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	D-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class D-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	E-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	E-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class E-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	E-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	E-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	E-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class E-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	F-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	F-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class F-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	F-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	F-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	F-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class F-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	G-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	G-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class G-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	G-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	G-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	G-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class G-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	H-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	H-1	5,993,855	USD 599,385.50

Total Class H-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	H-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	H-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	H-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class H-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	I-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	I-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class I-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	I-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	I-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	I-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class I-2		6,919,828	USD 691,982.80
RCP	J-1	17,310,594	USD 1,731,059.40
RCPA	J-1	5,993,855	USD 599,385.50
Total Class J-1		23,304,449	USD 2,330,444.90
SEBT	J-2	2,000,000	USD 200,000.00
SEBPE	J-2	2,000,000	USD 200,000.00
RWCP	J-2	2,919,828	USD 291,982.80
Total Class J-2		6,919,828	USD 691,982.80
Total		302,242,770	USD 30,224,277.00

Evidence of the payment for the New Shares has been given to the undersigned notary.

The Meeting resolved to allocate the amount of thirty million two hundred twenty four thousand two hundred seventy seven US dollars (USD 30,224,277.-) to the share capital account of the Company.

The Meeting acknowledges that as a result of the second resolution above, the RWCP, SEBT and SEBPE as new shareholders of the Company are entitled to vote on items 3 to 6 of the agenda.

Third resolution

As a consequence, the Meeting resolved to amend article 5.1 and fully restate article 5 of the articles of association to read as follows:

“ **5.1.** The issued share capital of the Company is set at thirty million two hundred forty one thousand six hundred sixty US dollars (USD 30,241,660) and divided into:

- twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class A-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class B-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class C-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class D-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class E-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class F-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class G-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class H-1 shares, twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class I-1 shares, and twenty-three million three hundred twenty-one thousand eight hundred thirty-two (23,321,832) class J-1 shares (the “RW Shares”),

- six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class A-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class B-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class C-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class D-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class E-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class F-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class G-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class H-2 shares, six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class I-2 shares, and six million nine hundred nineteen eight hundred twenty eight (6,919,828) class J-2 shares (the “Investors Shares” and collectively with the RW Shares, unless the context otherwise requires, the “shares”),

each share with a nominal value of ten US dollar cents (USD 0.10) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association.

5.2. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

5.3. The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class

(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with class J) taking into consideration the respective entitlements of the RW Shares and the Investors Shares pursuant to the present articles of association.

5.4. The RW Shares shall be entitled before the expiration and final settlement of the Escrow upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(RS + REG) / (T + REG)$

Where: RS = the amount of the share capital held by the holders of the RW Shares

REG = the Riverwood Escrow Guarantee of USD 9,800,723.

T = total share capital of the Company

The RW Shares shall be entitled after the expiration and final settlement of the Escrow and simultaneous transfer of Investors Shares by some or all of the holders of the RW Shares as may be required under any agreement which may be binding upon all shareholders of the Company upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(RS + RFE) / (T + RFE)$

Where: RS = the amount of the share capital held by the holders of the RW Shares

RFE = the Riverwood Funded Escrow Amount is the amount of the REG actually funded to the escrow agent

T = total share capital of the Company

The Investors Shares shall be entitled before the expiration and final settlement of the Escrow upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(IS) / (T + REG)$

Where: IS = the amount of the share capital held by the holders of the Investors Shares

T = Total share capital of the Company

REG = the Riverwood Escrow Guarantee of USD 9,800,723.

The Investors Shares shall be entitled after the expiration and final settlement of the Escrow and simultaneous transfer of Investors Shares by some or all of the holders of the RW Shares as may be required under any agreement which may be binding upon all shareholders of the Company upon any allocation of proceeds by the Company, with respect to each class of shares to such amount as determined by the following formula: $(IS) / (T + RFE)$

IS = the portion of the share capital held by the holders of the Investors Shares

T = Total share capital of the Company

RFE = the Riverwood Funded Escrow Amount is the amount of the REG actually funded to the escrow agent

5.5. Any share premium of the Company shall be freely distributable.”

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend article 13.2 of the articles of association of the Company so as to read as follows:

“ **13.2.** In any year and on every occasion on which the shareholders may decide in their sole discretion to distribute any net profits of the Company to the shareholders by way of a payment of a dividend to the shareholders, such net profits shall be distributed among the shareholders according to their entitlements under these articles of association and in particular with regard to the allocation of any proceeds to RW Shares and Investors Shares in accordance with article 5.4, as follows: (remaining left unchanged)”

Fifth resolution

The Meeting resolved to remove from article 17 of the articles of association of the Company of the definitions of “Available Amount”, “Cancellation Per Share” and “Total Cancellation Amount” and insert the following definitions:

““Escrow” means the amount of nine million eight hundred thousand seven hundred twenty three USD (USD 9,800,723.-) due by some or all of the holders of RW Shares to the escrow agent in relation to the contemplated acquisition.

“Riverwood Escrow Guarantee” means the USD 9,800,723.-guarantee provided by some or all of the holders of the RW Shares in relation to the Escrow.

“Riverwood Funded Escrow Amount” means the amount actually paid by some or all of the holders of the RW Shares in relation to the Escrow.”

Sixth resolution

The Meeting resolved to amend the eighth paragraph of article 7 of the articles of association of the Company the other provisions of article 7 remaining unchanged so as to read as follows:

“The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented (provided that in the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall always include at least one class A (which may be represented)). Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the members of

the board of managers of the Company (provided that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall include at least one (1) class A manager (including by way of representation).”

There being no further item on the agenda the Meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at six thousand eight hundred Euro (EUR 2,800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huitième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des associés de Riverwood Capital Sweden Holdings S.à.r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, ayant un capital social de dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois dollars des Etats-Unis (17.383,- USD), et en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, constituée le 8 mars 2011 par un acte du notaire soussigné, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée a été présidée par Me Patrick Santer, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg.

Il a été nommé comme secrétaire et comme scrutateur Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I) Il ressort de la liste de présence établie par les membres du bureau que du capital social émis est divisé en dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383) parts sociales de classe A, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe B, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe C, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe D, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe E, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe F, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe G, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe H, dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe I, et dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois (17.383,-) parts sociales de classe J (ensemble désignées les «Parts Sociales») chacune ayant une valeur nominale de dix centimes de dollars des Etats-Unis (USD 0,10), ces Parts Sociales représentant cent pour cent (100%) du capital social de la Société, toutes les Parts Sociales sont dûment représentées à cette Assemblée.

II) La liste de présence, signée par le mandataire des associés représentés et les membres du bureau, restera annexée ensemble avec les procurations au présent acte et sera soumise au même moment aux formalités de l'enregistrement.

III) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Restructuration du capital social de la Société par (i) le changement de dénomination des dix (10) classes de parts sociales existantes A-1, B-1, C-1, D-1, E-1, F-1, G-1, H-1, I-1 et J-1, (ii) la création de dix (10) nouvelles différentes classes de parts sociales, à savoir les classes A-2, B-2, C-2, D-2, E-2, F-2, G-2, H-2, I-2 et J-2, et détermination des droits et obligations y attachés par la modification des statuts tels que figurant ci-dessous au point (3);

2. Augmentation du capital social émis de la Société d'un montant de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dixsept dollars des Etats-Unis (30.224.277,- USD) afin de le porter de son montant actuel de dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois dollars des Etats-Unis (17.383,-USD) à un montant de trente millions deux cent quarante et un mille six cent soixante dollars des Etats-Unis (30.241.660,- USD) par l'émission d'un nombre total de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dixsept (30.224.277) parts sociales de chacune des vingt (20) différentes classes étant de vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de la classe A-1 à la classe de parts sociales J-1 et étant de six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de la classe A-2 à la classe de parts sociales E-2, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars des Etats-Unis (USD 0,10) chacune (collectivement les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix de souscription total de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dixsept dollars des Etats-Unis (30.224.277,- USD) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les souscripteurs suivants:

i. Riverwood Capital Partners L.P. ("RCP"), une exempted limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, et inscrite

sous le numéro 29507 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership, agissant par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital GP Ltd;

ii. Riverwood Capital Partners (Parallel - A) L.P. ("RCPA"), une exempted limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, et inscrite sous le numéro 39466 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership, agissant par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital GP Ltd.;

iii. RWCP HOLDINGS L.P. (précédemment RW Synapsis L.P.) ("RWCP"), une exempted limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Cayman, et inscrite sous le numéro 46509 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership, agissant par l'intermédiaire de son general partner RWCP Capital L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner RWCP Capital GP Ltd.;

iv. GAMLA LIVFÖRSÄKRINGSAKTIEBOLAGET SEB TRYGG LIV (PUBL) ("SEBT"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de Suède et ayant son siège social au SE-106 40 Stockholm, Sweden, immatriculée auprès de l'Office Suédois d'Immatriculation des Sociétés sous le numéro 516401-6536;

v. SEB Asset Management S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6a Circuit de la Foire Internationale, L-1047 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 28.468, agissant en sa capacité de société de gestion au nom et pour le compte de SEB PRIVATE EQUITY OPPORTUNITY FUND II ("SEBPE");

(collectivement les «Souscripteurs») tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous; paiement du Prix de Souscription par les Souscripteurs par apport en espèces; et allocation d'un montant de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-sept dollars des Etats-Unis (30.224.277 USD) au compte du capital social de la Société.

Associés	Classe de Parts Sociales	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	Paiement (USD)
RCP	A-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	A-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe A-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	A-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	A-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	A-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe A-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	B-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	B-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe B-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	B-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	B-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	B-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe B-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	C-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	C-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe C-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	C-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	C-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	C-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe C-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	D-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	D-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe D-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	D-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	D-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	D-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe D-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	E-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	E-1	5.993.855	USD 599.385,50

Total Classe E-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	E-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	E-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	E-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe E-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	F-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	F-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe F-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	F-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	F-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	F-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe F-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	G-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	G-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe G-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	G-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	G-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	G-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe G-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	H-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	H-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe H-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	H-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	H-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	H-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe H-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	I-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	I-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe I-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	I-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	I-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	I-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe I-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	J-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	J-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe J-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	J-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	J-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	J-2	2.919.828	USD 291.828,80
Total Classe J-2		6.919.828	USD 691.982,80
Total		302.242.770	USD 30.224.277,00

3. Modification consécutive de l'article 5.1 et refonte totale de l'article 5 des statuts de la Société de sorte qu'il se lise comme suit:

« **5.1.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente millions deux cent quarante et un mille six cent soixante dollars des Etats-Unis (30.241.660,USD) et divisé en:

- vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe A-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe B-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe C-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe D-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe E-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe F-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe G-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe H-1, vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe I-1, et vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de classe J-1 (les «Parts Sociales RV»),

- six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe A-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe B-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe C-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe D-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe E-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe F-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe G-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe H-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe I-2, et six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe J-2 (les «Parts Sociales Investisseurs» et ensemble avec les Parts Sociales RW, à moins que le contexte ne le requiert autrement, les «parts sociales»),

chaque part sociale ayant une valeur nominale de dix centimes de dollars US (USD 0,10) et les droits et obligations tels que mentionnés dans les présents statuts.

5.2. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans la (les) classe(s) concernée(s). Dans le cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales, ces rachats et annulations de parts sociales devront être effectués dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la classe J) en tenant en compte des droits respectifs des Parts Sociales RW et des Parts Sociales Investisseurs en vertu des présents statuts.

5.4. Les Parts Sociales RW confèrent avant l'expiration et le règlement final du Séquestre en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(RS + REG) / (T + REG)$

Où: RS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales RW

REG = la Garantie Séquestre de Riverwood de 9.800.723,-USD

T = le capital social total de la Société

Les Parts Sociales RW confèrent après l'expiration et le règlement final du Séquestre et le transfert simultané de Parts Sociales Investisseurs par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW tel qu'il peut être requis par tout contrat qui pourrait lier tous les associés de la Société en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(RS + RFE) / (T + RFE)$

Où: RS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales RW

RFE = le Montant Séquestre Remboursé de Riverwood est le montant de REG réellement remboursé à l'agent de séquestre

T = le capital social total de la Société

Les Parts Sociales Investisseurs confèrent avant l'expiration et le règlement final du Séquestre en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(IS) / (T + REG)$

Où: IS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales Investisseurs

REG = la Garantie Séquestre de Riverwood de 9.800.723,- USD

T = le capital social total de la Société

Les Parts Sociales RW confère après l'expiration et le règlement final du Séquestre et le transfert simultané de Parts Sociales Investisseurs par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW tel qu'il peut être requis par tout contrat qui pourrait lier tous les associés de la Société en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(IS) / (T + RFE)$

Où: IS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales Investisseurs

RFE = le Montant Séquestre Remboursé de Riverwood est le montant de REG réellement remboursé à l'agent de séquestre

T = le capital social total de la Société

5.5. Toute prime d'émission est librement distribuable.»

4. Modification de l'article 13.2 des statuts de la Société de sorte qu'il se lise comme suit:

« **13.2.** Au cours de chaque année et lors de toute prise de décision à la discrétion des associés portant sur la distribution des profits nets de la Société aux associés par le biais d'un paiement de dividendes aux associés, de tels profits nets seront distribués parmi les associés en accord avec leurs droits en vertu de ces statuts et en particulier par rapport à la distribution des produits des Parts Sociales RW et des Parts Sociales Investisseurs conformément à l'article 5.4, comme suit:(le reste est laissé inchangé)»

5. Retrait de l'article 17 des statuts de la Société des définitions de «Montant Disponible», «Valeur d'Annulation par Part Sociale» et de «Valeur d'Annulation par Part Sociale» et ajout des définitions suivantes:

«Séquestre» signifie le montant de neuf millions huit cent mille sept cent vingt-trois dollars des Etats-Unis (9.800.723,-USD) dû par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW à l'agent de séquestre en relation avec la transaction envisagée.

«Garantie Séquestre de Riverwood» signifie la garantie de 9.800.723,USD procurée par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW en relation avec le Séquestre.

«Montant Séquestre Remboursé de Riverwood» signifie le montant réellement payé par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW en relation avec le Séquestre.»

6. Modification du huitième paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société les autres dispositions de l'article 7 restant inchangées de sorte qu'il se lise comme suit:

«Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins une majorité des gérants et présente ou représentée (sous réserve que dans l'hypothèse cependant où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) cette majorité devra toujours inclure au moins un gérant de classe A (qui peut être représenté)). Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des membres du conseil de gérance de la Société (étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) cette majorité devra inclure au moins un (1) gérant de classe A) (y compris par voie de représentation).»

Après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée a décidé de restructurer le capital social de la Société par (i) le changement de dénomination des dix (10) classes de parts sociales existantes A-1, B-1, C-1, D-1, E-1, F-1, G-1, H-1, I-1 et J-1, (ii) la création de dix (10) nouvelles différentes classes de parts sociales, à savoir les classes A-2, B-2, C-2, D-2, E-2, F-2, G-2, H-2, I-2 et J-2, et la détermination des droits et obligations y attachés par la modification des statuts tels que figurant ci-dessous à la troisième résolution à prendre par les associés.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société d'un montant de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixantedix-sept dollars des Etats-Unis (30.224.277,-USD) afin de le porter de son montant actuel de dix-sept mille trois cent quatre-vingt-trois dollars des Etats-Unis (17.383,-USD) à un montant de trente millions deux cent quarante et un mille six cent soixante dollars des Etats-Unis (30.241.660,USD) par l'émission d'un nombre total de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-sept (30.224.277) parts sociales de chacune des vingt (20) différentes classes étant de vingt-trois millions trois cent quatre mille quatre cent quarante-neuf (23.304.449) parts sociales de la classe A-1 à la classe de parts sociales J-1 et étant de six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de la classe A-2 à la classe de parts sociales E-2, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars des Etats-Unis (USD 0,10) chacune (collectivement les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix de souscription total de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-sept dollars des Etats-Unis (30.224.277,-USD) (le «Prix de Souscription»).

Les Nouvelles Parts Sociales ont été souscrites au Prix de Souscription et payées en espèces par les souscripteurs suivants:

i. Riverwood Capital Partners L.P. ("RCP"), une exempted limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, et inscrite sous le numéro 29507 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership, agissant par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital GP Ltd;

ii. Riverwood Capital Partners (Parallel - A) L.P. ("RCPA"), une exempted limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman, et inscrite sous le numéro 39466 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership, agissant par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner Riverwood Capital GP Ltd.;

iii. RWCP HOLDINGS L.P. (précédemment RW Synapsis L.P.) ("RWCP"), une exempted limited partnership des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, KY1-9005, Iles Cayman, et inscrite sous le numéro 46509 auprès du Registrar of Exempted Limited Partnership, agissant par l'intermédiaire de son general partner RWCP Capital L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner RWCP Capital GP Ltd.;

iv. GAMLA LIVFÖRSÄKRINGSAKTIEBOLAGET SEB TRYGG LIV (PUBL) ("SEBT"), une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de Suède et ayant son siège social au SE-106 40 Stockholm, Sweden, immatriculée auprès de l'Office Suédois d'Immatriculation des Sociétés sous le numéro 516401-6536;

v. SEB ASSET MANAGEMENT S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1047 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés

sous le numéro B 28.468, agissant en sa capacité de société de gestion au nom et pour le compte de SEB PRIVATE EQUITY OPPORTUNITY FUND II (“SEBPE”);

dans les proportions indiquées ci-dessous conformément aux contrats de souscription qui ont été signés par les parties comparantes et le notaire soussigné, et qui devront rester annexés à ce document afin d’être soumis aux formalités de l’enregistrement.

Associés	Classe de Parts Sociales	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	Paiement (USD)
RCP	A-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	A-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe A-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	A-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	A-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	A-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe A-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	B-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	B-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe B-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	B-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	B-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	B-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe B-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	C-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	C-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe C-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	C-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	C-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	C-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe C-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	D-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	D-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe D-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	D-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	D-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	D-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe D-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	E-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	E-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe E-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	E-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	E-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	E-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe E-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	F-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	F-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe F-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	F-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	F-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	F-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe F-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	G-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	G-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe G-1		23.304.449	USD 2.330.444,90

SEBT	G-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	G-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	G-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe G-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	H-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	H-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe H-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	H-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	H-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	H-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe H-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	I-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	I-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe I-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	I-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	I-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	I-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe I-2		6.919.828	USD 691.982,80
RCP	J-1	17.310.594	USD 1.731.059,40
RCPA	J-1	5.993.855	USD 599.385,50
Total Classe J-1		23.304.449	USD 2.330.444,90
SEBT	J-2	2.000.000	USD 200.000,00
SEBPE	J-2	2.000.000	USD 200.000,00
RWCP	J-2	2.919.828	USD 291.982,80
Total Classe J-2		6.919.828	USD 691.982,80
Total		302.242.770	USD 30.224.277,00

Preuve du paiement des Nouvelles Parts Sociales a été donnée au notaire soussigné.

L'Assemblée a décidé d'allouer le montant de trente millions deux cent vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-sept dollars des Etats-Unis (30.224.277,- USD) au compte du capital social de la Société.

L'Assemblée constate qu'en conséquence de la deuxième résolution ci-dessus, RWCP, SEBT et SEBPE en tant que nouveaux associés de la Société ont le droit de voter sur les points 3 à 6 de l'ordre du jour.

Troisième résolution

Par conséquent, l'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 et de refondre totalement l'article 5 des statuts de la Société de sorte qu'il se lise comme suit:

« **5.1.** Le capital social émis de la Société est à fixé trente millions deux cent quarante et un mille six cent soixante dollars des Etats-Unis (30.241.660,USD) et divisé en:

- vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe A-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe B-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe C-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe D-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe E-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe F-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe G-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe H-1, vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe I-1, et vingt-trois millions trois cent vingt et un mille huit cent trente-deux (23.321.832) parts sociales de classe J-1 (les «Parts Sociales RW»),

- six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe A-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe B-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe C-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe D-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe E-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe F-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe G-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe H-2, six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe I-2, et six millions neuf cent dix-neuf mille huit cent vingt-huit (6.919.828) parts sociales de classe J-2 (les «Parts Sociales Investisseurs») et ensemble avec les Parts Sociales RW, à moins que le contexte ne le requiert autrement, les «parts sociales»),

chaque part sociale ayant une valeur nominale de dix centimes de dollars US (USD 0,10) et les droits et obligations tels que mentionnés dans les présents statuts.

5.2. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

5.3. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de parts sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de parts sociales par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans la (les) classe(s) concernée(s). Dans le cas de rachats et d'annulations de classes de parts sociales, ces rachats et annulations de parts sociales devront être effectués dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la classe J) en tenant en compte des droits respectifs des Parts Sociales RW et des Parts Sociales Investisseurs en vertu des présents statuts.

5.4. Les Parts Sociales RW confèrent avant l'expiration et le règlement final du Séquestre en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(RS + REG) / (T + REG)$

Où: RS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales RW

REG = la Garantie Séquestre de Riverwood de 9.800.723,-USD

T = le capital social total de la Société

Les Parts Sociales RW confèrent après l'expiration et le règlement final du Séquestre et le transfert simultané de Parts Sociales Investisseurs par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW tel qu'il peut être requis par tout contrat qui pourrait lier tous les associés de la Société en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(RS + RFE) / (T + RFE)$

Où: RS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales RW

RFE = le Montant Séquestre Remboursé de Riverwood est le montant de REG réellement remboursé à l'agent de séquestre

T = le capital social total de la Société

Les Parts Sociales Investisseurs confèrent avant l'expiration et le règlement final du Séquestre en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(IS) / (T + REG)$

Où: IS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales Investisseurs

REG = la Garantie Séquestre de Riverwood de 9.800.723,- USD

T = le capital social total de la Société

Les Parts Sociales RW confère après l'expiration et le règlement final du Séquestre et le transfert simultané de Parts Sociales Investisseurs par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW tel qu'il peut être requis par tout contrat qui pourrait lier tous les associés de la Société en cas de distribution de tous produits de la Société, en relation avec chacune des classes de parts sociales un montant tel que déterminé par la formule suivante: $(IS) / (T + RFE)$

Où: IS = le montant du capital social détenu par les détenteurs de Parts Sociales Investisseurs

RFE = le Montant Séquestre Remboursé de Riverwood est le montant de REG réellement remboursé à l'agent de séquestre

T = le capital social total de la Société

5.5. Toute prime d'émission est librement distribuable.»

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 13.2 des statuts de la Société de sorte qu'il se lise comme suit:

« **13.2.** Au cours de chaque année et lors de toute prise de décision à la discrétion des associés portant sur la distribution des profits nets de la Société aux associés par le biais d'un paiement de dividendes aux associés, de tels profits nets seront distribués parmi les associés en accord avec leurs droits en vertu de ces statuts et en particulier par rapport à la distribution des produits des Parts Sociales RW et des Parts Sociales Investisseurs conformément à l'article 5.4, comme suit: (le reste est laissé inchangé)»

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé de retirer de l'article 17 des statuts de la Société les définitions de «Montant Disponible», «Valeur d'Annulation par Part Sociale» et de «Valeur d'Annulation par Part Sociale» et d'ajouter les définitions suivantes:

««Séquestre» signifie le montant de neuf millions huit cent mille sept cent vingt-trois dollars des Etats-Unis (9.800.723,- USD) dû par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW à l'agent de séquestre en relation avec la transaction envisagée.

««Garantie Séquestre de Riverwood» signifie la garantie de 9.800.723,USD procurée par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW en relation avec le Séquestre.

«Montant Séquestre Remboursé de Riverwood» signifie le montant réellement payé par certains ou tous les détenteurs de Parts Sociales RW en relation avec le Séquestre.»

Sixième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier le huitième paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société, les autres dispositions de l'article 7 restant inchangées de sorte qu'il se lise comme suit:

«Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins une majorité des gérants et présente ou représentée (sous réserve que dans l'hypothèse cependant où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) cette majorité devra toujours inclure au moins un gérant de classe A (qui peut être représenté)). Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des membres du conseil de gérance de la Société (étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) cette majorité devra inclure au moins un (1) gérant de classe A) (y compris par voie de représentation).»

L'ordre du jour ne comportant plus d'autres points, l'Assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à six mille huit cents euros (EUR 6.800,-).

Le notaire soussigné, qui comprend la langue anglaise, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi de la traduction française; sur demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture de cet acte, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte notarié.

Signé: P. Santer, A. Hermelinski-Ayache, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 31 mars 2011. Relation: RED/2011/692. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75.-).

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 12 avril 2011.

Référence de publication: 2011060917/902.

(110067792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2011.

Sepan Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.534.

Le bilan de la société au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011078005/13.

(110086884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

SES Astra, Société Anonyme.

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 22.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011078006/9.

(110086910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

SES Astra Services Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 117.813.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078007/10.

(110086909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Ship Atlantic Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 144.917.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SHIP ATLANTIC HOLDING S.A.

Société Anonyme

Signatures

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2011078008/13.

(110086800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Socoma Construction Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 126, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 54.777.

Les comptes annuels au 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 03 juin 2011.

Référence de publication: 2011078014/10.

(110086324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Socoma Construction Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 126, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 54.777.

Les comptes annuels au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Strassen, le 03 juin 2011.

Référence de publication: 2011078015/10.

(110086325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Sogecer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 75.874.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011078016/9.

(110086832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Tower 2008 (Luxco 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 137.300.

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2011078021/13.

(110086447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Tower 2008 (Luxco 2) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 137.225.

Le bilan de la société au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2011078022/13.

(110086458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

AXA Infrastructure III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.111.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078181/10.

(110086379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Bara S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 48.149.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078189/10.

(110086843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

BARDEEN Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 128.484.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2010 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2010 abgelaufene
Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 31. Mai 2011.

Für die *BARDEEN Management Company S.A.*

Die Domizilstelle

Hauck & Aufhauser Alternative Investment Services S.A.

Marc-Oliver Scharwath / Denise Servatius

Référence de publication: 2011078190/15.

(110086365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Bocampton International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 39.676.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011078194/10.

(110087065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

BSH électroménagers S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, 13-15, Z. I. Breedewues.

R.C.S. Luxembourg B 99.154.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011078197/10.

(110086844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

C&C Construction Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 121.239.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078199/10.

(110086709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

C&C Construction Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 121.239.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078200/10.

(110086713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

C&C Construction Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7233 Bereldange, 39, cité Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 121.239.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011078201/10.

(110086715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Calzedonia Finanziaria S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 133.789.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CALZEDONIA FINANZIARIA S.A.

Alexis DE BERNARDI / Angelo DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011078209/12.

(110086891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Fondation Henri Pensis, Fondation.

Siège social: L-1499 Luxembourg, 1, place de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg G 12.

*Rapport de révision et Comptes annuels au 31 décembre 2010**Rapport sur les comptes annuels*

Conformément au mandat donné par le Conseil d'Administration du 24 mars 2010, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Henri Pensis, comprenant le bilan au 31 décembre 2010 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la Fondation Henri Pensis au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et Réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 15 mars 2011.

Pour MAZARS, Cabinet de révision agréé.

Joseph HOBSCHEID

Associé

Annexes:

- Bilan au 31 décembre 2010
- Compte de profits et pertes pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010
- Annexe légale aux comptes annuels

Rapport de gestion - Année 2010

Offrir à chacun la possibilité de découvrir le grand répertoire, de vivre l'expérience unique des concerts de musique symphonique est une des missions prioritaires de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg. En 2010, l'OPL a ainsi offert une programmation de qualité alliant concerts symphoniques avec de grands solistes et chefs d'orchestre de renommée, concerts et activités pédagogiques à destination du jeune public (login:music) et concerts de découverte du répertoire classique destinés aux adultes (cycle «Dating:»). Orchestre en résidence à la Philharmonie, l'OPL était également présent en 2010 en région (750^{ème} anniversaire de la Ville de Diekirch, inauguration du Kinneksbond à Mamer,...) ainsi qu'à l'étranger (France, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique) en tant qu'ambassadeur culturel du Luxembourg. Au total l'OPL a joué en 2010 86 concerts, a enregistré 4 disques dont la parution est prévue pour 2011 et a réalisé 80 ateliers créatifs dans les écoles.

Au 31.12.2009, sur un effectif projeté de 98 musiciens, 6 places restent à pourvoir.

Les comptes annuels au 31.12.2010 de la Fondation Henri Pensis clôturent avec un excédent des dépenses de 41.773,08 € et un total de bilan de 2.403.114,54 €, en diminution de 846.360,44 € par rapport à 2009. Ceci est le résultat de la disparition des avoirs en banque suite à l'absorption des résultats reportés.

Les produits (13.628.871,47 €) ont connu une augmentation de 774.391,35 € par rapport à 2009, principalement due à une augmentation de l'aide de l'Etat.

Le total des charges de l'année a connu une hausse très modérée de 42.746,27 € à 13.670.644,55 € (+ 0,31%). Les frais du personnel permanent, qui représentent 72,31% du total des charges, ont augmenté de 291.910,82 € à 9.884.907,96 € (+ 3,04 %). Cette augmentation résulte de l'indexation des salaires, de la majoration au titre de l'ancienneté et d'une augmentation des primes versées dans le cadre de l'assurance décès-invalidité et pension complémentaire.

La situation financière de la Fondation Henri Pensis est équilibrée, mais les économies opérées les dernières années, notamment dans le budget artistique des activités à l'étranger et dans le personnel artistique (6 postes de solistes non pourvus) mettent en péril la stratégie initiale de 1996 de créer un orchestre avec 98 musiciens avec la mission de promouvoir la musique classique et de renforcer l'image du Grand-Duché à l'étranger. Nous sommes cependant confiants que le rapprochement avec la Philharmonie permettra d'assurer un repositionnement stratégique dans l'offre culturelle luxembourgeoise et de fixer des assises solides pour notre orchestre national

La Fondation Henri Pensis exprime sa vive reconnaissance au Gouvernement luxembourgeois et à la Ville de Luxembourg pour leurs appuis financiers, à ses musiciens dévoués, à son administration engagée, ainsi qu'à ses fidèles auditeurs et ses mécènes généreux.

Luxembourg, le 15 mars 2011.

Jean Hoss

Président du conseil d'administration

Bilan au 31 décembre 2010
(exprimé en EUR)

		Période du 01.01.10 au 31.12.10 EUR	Période du 01.01.09 au 31.12.09 EUR
ACTIF	Notes		
Immobilisations incorporelles	4.1,5.1	24.021,23	22.463,44
Immobilisations corporelles	4.2, 5.2	187.311,33	214.116,61
Immobilisations financières	5.3	6.000,00	6.000,00
Créances			
- créances résultant de ventes et prestations de services	4.3	189.798,12	180.213,74
- autres créances	6	1.183.753,78	1.060.144,05
- actifs représentatifs - plan de pension	10	639.733,47	680.961,51
		<u>2.013.285,37</u>	<u>1.921.319,30</u>
Avoirs en banques		130.723,53	290.202,10
Comptes de régularisation		-	21.955,37
Excédent de charges pour la période		41.773,08	773.418,16
Total Actif		<u>2.403.114,54</u>	<u>3.249.474,98</u>

PASSIF			
Apports des fondateurs	7	570.155,11	570.155,11
Résultats reportés	8	94.574,78	867.992,94
Provisions pour risques et charges			
- provision pour pensions	10	573.717,97	603.719,00
- autres provisions	11	78.409,30	105.514,27
		<u>652.127,27</u>	<u>709.233,27</u>
Dettes			
- dettes envers des établissements de crédit		75.920,38	-
- dettes sur achats et prestations		127.041,32	152.082,30
- autres dettes	9	780.515,54	775.428,36
		<u>983.477,24</u>	<u>927.510,66</u>
Comptes de régularisation			
- recettes perçues d'avance	4.4	102.780,14	174.583,00
Total Passif		<u>2.403.114,54</u>	<u>3.249.474,98</u>

*Compte de profits et Pertes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010
(exprimé en EUR)*

		Période du 01.01.10 au 31.12.10 EUR	Période du 01.01.09 au 31.12.09 EUR
PRODUITS			
	Notes		
Produits propres			
- concerts réguliers			
* abonnement concerts jeudi		183.108,82	206.874,38
* abonnement concerts vendredi		163.921,95	178.008,77
* abonnement concerts cycle découverte		7.799,66	15.096,15
* abonnement concerts cycle familles		5.053,75	-
		<u>359.884,18</u>	<u>399.979,30</u>
- autres concerts			
* entrées libres concerts		140.049,50	146.667,62
* autres concerts au Luxembourg		392.856,19	404.082,88
* autres concerts à l'étranger		255.934,00	222.361,55
		<u>788.839,69</u>	<u>773.112,05</u>
- autres recettes de l'activité			
* produits CD et vidéo		14.106,68	19.489,15
* remboursement assurance		6.058,64	8.939,05
* remboursement salaires stagiaires	14	27.971,07	16.172,02
		<u>48.136,39</u>	<u>44.600,22</u>
Mécénats sponsoring		43.451,13	45.480,00
Mécénats		245.500,00	304.652,17
Subvention Ville de Luxembourg		533.000,00	533.000,00
Reprise de provision pour risques et charges		10.000,00	76.802,19
Reprise de correction de valeur sur créance		-	3.400,00
Produits de cession d'actif		19.000,00	-
Produits financiers		26.841,42	30.007,11
Produits d'autres valeurs mobilières		297,50	19.917,67
Produits exceptionnels	12	53.921,17	123.529,41
Aide de l'Etat	3	11.500.000,00	10.500.000,00
Excédent de charges pour la période		41.773,08	773.418,16
Total Produits		<u>13.670.644,55</u>	<u>13.627.898,28</u>
CHARGES			
Personnel permanent			
- appointements et 13 ^{ème} mois		8.278.946,26	8.064.638,08

- intéressement	150.000,00	150.000,00
- charges sociales	1.150.247,61	1.127.442,39
- fonds social et formation continue	1.904,27	1.556,99
- assurance décès-invalidité et pensions complémentaires	245.398,31	225.235,44
- variation de la provision pour pensions complémentaires (net)	11.227,01	-22.072,10
- Impôts sur pensions complémentaires	47.184,50	46.196,34
	<u>9.884.907,96</u>	<u>9.592.997,14</u>
Personnel occasionnel		
- cachets chefs et solistes	1.149.505,65	1.259.601,50
- renforts orchestre	166.740,18	82.733,19
- personnel de remplacement	202.484,15	184.530,91
- studio - enregistrement externe	30.742,23	-
- collaborateurs occasionnels	46.115,79	70.998,59
	<u>1.595.588,00</u>	<u>1.597.864,19</u>
Frais sur matériel		
- location matériel technique	1.849,55	2.459,60
- location instruments	20.321,26	11.792,86
- location partitions	51.984,56	64.768,03
- entretien instruments	28.704,28	24.649,26
- entretien matériel son	3.287,83	1.002,09
- assurances	69.719,40	81.701,88
	<u>175.866,88</u>	<u>186.373,72</u>
Achats divers tiers		
- disques, CD enregistrables, partitions	19.528,88	52.097,02
- vêtements professionnels	12.974,52	11.540,33
- fournitures de bureau	9.618,19	13.712,37
	<u>42.121,59</u>	<u>77.349,72</u>
Transports et missions		
- transports matériel / instruments	26.296,54	34.349,69
- frais de déplacement orchestre	41.156,45	35.357,97
- frais de déplacement direction	12.933,10	16.398,21
- réceptions	10.699,70	14.788,82
- représentation orchestre	15.319,59	17.497,22
	<u>106.405,38</u>	<u>118.391,91</u>
Publicité et promotion	501.195,50	528.564,08
Commissions Billetterie	35.456,99	56.268,22
Tournées à l'étranger		
- cachets chefs et solistes	279.987,58	396.176,61
- transport matériel/instruments	38.389,55	39.065,36
- frais de déplacement orchestre	355.833,34	381.746,46
	<u>674.210,47</u>	<u>816.988,43</u>
Droits d'auteurs	44.090,03	41.241,64
Frais généraux		
- charges locatives Philharmonie	61.030,37	47.602,82
- locations de parking	29.798,18	35.691,01
- assurance dégâts-vol durant missions	371,88	315,00
- assurance RC à l'égard de tiers	6.248,28	6.278,24
- assurance accidents du personnel	4.593,51	4.701,00
- assurance effets personnels durant missions	4.435,32	4.435,20
- assurance incendie et bâtiments	4.024,16	2.877,20
- assurances de groupe	-	1.771,84
- frais postaux	19.496,41	16.127,01
- téléphone	25.660,34	23.128,80
- photocopies	12.196,96	24.214,15

- mise à jour informatique		18.898,38	21.798,57
- autres charges générales		9.624,54	18.846,28
		<u>196.378,33</u>	<u>207.787,12</u>
Frais d'experts			
- fiduciaire - salaires		23.466,85	20.765,44
- fiduciaire - comptabilité		11.217,23	14.194,93
- réviseur d'entreprises		18.800,00	10.679,74
- jury concours de recrutement		7.667,79	10.862,32
- autres honoraires		10.750,00	1.150,00
		<u>71.901,87</u>	<u>57.652,43</u>
Corrections de valeur sur immobilisations	5.1, 5.2		
corporelles et incorporelles		97.592,43	91.133,36
Corrections de valeur sur éléments de l'actif circulant	6	14.588,16	-
Dotation aux provisions pour risques et charges		-	25.000,00
Frais financiers		3.351,88	3.151,31
TVA non déductible		210.144,98	227.137,01
Charges exceptionnelles		16.844,10	-
Total Charges		<u>13.670.644,55</u>	<u>13.627.898,28</u>

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

Note 1. Général. La Fondation Henri Pensis («la Fondation») a été constituée le 5 juin 1996 par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, les Amis de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg ainsi que par la Société Européenne des Satellites.

La Fondation a pour objet la gestion et la promotion de l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg. La Fondation a pour mission de développer le niveau et la renommée internationale de cette formation et de renforcer, par celle-ci, l'image culturelle du Grand-Duché à l'étranger, ce par des concerts publics et par des émissions de radio et de télédiffusion ainsi que par tous les supports sonores et audiovisuels. Un arrêté Grand-Ducal du 16 septembre 1996 a approuvé la création de la Fondation du 5 juin 1996.

Son siège est établi à Luxembourg. Sa durée est illimitée. La Fondation est gérée par un Conseil d'Administration de 9 membres au plus.

Note 2. Constitution. Avec effet au 1^{er} juillet 1996, la Fondation Henri Pensis a repris la totalité des actifs et des passifs existants à cette date de l'A.S.B.L. Henri Pensis qui avait été constituée le 15 novembre 1995 «en vue de préparer toutes les mesures et décisions à prendre pour permettre la création de la Fondation».

Note 3. Convention avec l'Etat. Une convention a été conclue entre l'Etat et la Fondation afin de régler les modalités d'octroi de l'aide de l'Etat. L'Etat, d'après la loi modifiée du 19 avril 1996 autorisant le Gouvernement à accorder une aide financière à la Fondation Henri Pensis, versera une aide annuelle correspondant au maximum au crédit inscrit à cet effet au budget de l'Etat, c'est-à-dire EUR 11.500.000 pour l'année 2010.

La participation de l'Etat est liquidée en trois tranches: 50 % pour le 31 mars, 40 % pour le 30 juin et 10 % après approbation par l'Etat des comptes annuels de l'exercice, du rapport de gestion et du budget prévisionnel de l'exercice à venir.

Les deux premières tranches pour un montant total de EUR 10.350.000 ont été liquidées en 2010. La troisième tranche de EUR 1.150.000 reste à liquider concernant 2010, sous réserve du strict respect par la Fondation des conditions énumérées aux articles 16 et 17 de la convention.

Note 4. Principes comptables et Méthodes d'évaluation. En l'absence des principes comptables et méthodes d'évaluation clairement définies par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations, la Fondation Henri Pensis applique des principes comptables et méthodes d'évaluation analogues à celles décrites par la loi du 19 décembre 2002 concernant la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

La présentation du bilan et du compte de profits et pertes a été adaptée par rapport à celle prévue par la loi de 2002 pour refléter au mieux l'activité spécifique de la Fondation.

Les principales règles d'évaluation peuvent être décrites comme suit:

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur base de leur durée de vie estimée. Cette durée de vie est la suivante:

- Logiciels et site internet 4 ans

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur base de leur durée de vie estimée. Ces durées sont les suivantes:

- Instruments de musique	5-15 ans
- Matériel technique	5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	4-10 ans

Les immobilisations corporelles reprises de l'A.S.B.L. Henri Pensis au 1^{er} juillet 1996 ont fait l'objet d'un amortissement complet sur l'exercice clos le 31 décembre 1996.

4.3 Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Des corrections de valeur sur créances sont enregistrées sur décision du Conseil d'Administration, afin de tenir compte des risques de non-recouvrement.

Au 31 décembre 2010, les créances résultant de ventes et prestations de services se composent de la manière suivante:

Créances clients	189.798 EUR
Provision pour créances douteuses	- EUR
	<u>189.798 EUR</u>

4.4 Produits constatés d'avance

Les produits des abonnements de la saison 2010/2011 sont comptabilisés en résultat dans l'exercice clos le 31 décembre 2010 au prorata du nombre de concerts donnés au cours de l'exercice 2010. Les recettes des abonnements au titre de l'exercice 2011 pour un montant de EUR 102.780 ont été comptabilisées dans un compte de régularisation passif «Produits constatés d'avances».

4.5 Conversion des transactions effectuées en devises étrangères

A l'exception des immobilisations, les actifs et passifs exprimés en devises autres que l'EUR sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les transactions en devises étrangères enregistrées en cours d'exercice sont converties en EUR au cours du jour de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les immobilisations acquises en devises autres que l'EUR sont maintenues en EUR au cours de change en vigueur à la date d'acquisition.

Les bénéfices de change réalisés et les pertes de change réalisées et non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes.

Note 5. Immobilisations.

5.1 Immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Logiciels et Site Internet EUR	Total EUR
Valeur brute au 01.01.2010	39.824	39.824
Acquisitions de l'exercice	13.351	13.351
Cessions de l'exercice	-	-
Valeur brute au 31.12.2010	53.175	53.175
Corrections de valeur cumulées au 01.01.2010	-17.361	-17.361
Corrections de valeur de l'exercice	-11.793	-11.793
Reprise de correction de valeur de l'exercice	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2010	-29.154	-29.154
Valeur nette au 31.12.2009	22.463	22.463
Valeur nette au 31.12.2010	24.021	24.021

5.2 Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Instruments de musique EUR	Matériel technique EUR	Mobilier et matériel de bureau EUR	Total EUR
Valeur brute au 01.01.2010	521.721	139.736	279.836	941.293
Acquisitions de l'exercice	44.732	2.081	12.182	58.994
Cessions de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12.2010	566.453	141.817	292.018	1.000.288
Corrections de valeur cumulées au 01.01.2010	-387.095	-116.865	-223.216	-727.176

Corrections de valeur de l'exercice	-53.367	-9.965	-22.468	-85.800
Reprise de correction de valeur de l'exercice	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2010	-440.462	-126.830	-245.685	-812.977
Valeur nette au 31.12.2009	134,626	22.871	56.620	214.117
Valeur nette au 31.12.2010	125,991	14.987	46.333	187.311

5.3 Immobilisations financières

La Fondation détient une participation à hauteur de 32 % dans la société Art Events S.à r.l. pour un montant de EUR 6.000. Les fonds propres de cette société s'élèvent à EUR 80.955 au 31 décembre 2009 (dont EUR 12.096 de résultat 2009).

Note 6. Autres créances. Les autres créances se composent des montants suivants:

	31.12.2010	31.12.2009
	EUR	EUR
Aide de l'Etat 2010	1.150.000	-
Aide de l'Etat 2009	-	1.050.000
Créance sur Administration de l'enregistrement	14.588	-
CV sur créance sur Administration de l'enregistrement	-14.588	-
Autres créances	33.754	10.144
	<u>1.183.754</u>	<u>1.060.144</u>

Les autres créances se composent principalement de demandes de remboursement relatives à l'occupation de stagiaires.

Ayant respecté les articles 16 et 17 de la Convention-cadre fixant les conditions et les modalités de l'octroi de l'aide de l'Etat à la Fondation Henri Pensis, le Conseil d'Administration de la Fondation Henri Pensis considère que la créance envers l'Etat est entièrement récupérable.

Note 7. Apports des fondateurs. Au moment de sa constitution, la Fondation a reçu des apports d'un montant total de EUR 570.155.

Note 8. Résultats reportés. Les résultats reportés ont évolué de la manière suivante:

	31.12.2010	31.12.2009
	EUR	EUR
Résultats reportés au début de l'exercice	867.993	1.666.190
Résultat de l'exercice précédent	-773.418	-798.197
Résultats reportés à la clôture de l'exercice	94.575	867.993

L'affectation du résultat 2009 a été décidée lors du Conseil d'Administration du 24 mars 2010.

Note 9. Autres dettes. Les autres dettes sont constituées des postes suivants:

	31.12.2010	31.12.2009
	EUR	EUR
- Sécurité Sociale	342.427	334.263
- Impôts sur rémunérations	280.535	262.410
- Retenue d'impôts à la source	5.149	29.131
- Rémunérations	97.268	94.101
- Autres	55.137	55.524
	<u>780.516</u>	<u>775.429</u>

Le poste «Autres» pour un montant de EUR 55 137 au 31 décembre 2010 est composé principalement du solde de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à payer à l'Administration de l'enregistrement.

Note 10. Pensions complémentaires. La Fondation disposait jusqu'en 1999 d'un plan de pensions complémentaires à prestations définies. Ce plan a été «gelé» à partir de l'année 2000 (avec capitalisation des montants au 31.12.1999) et la Fondation a conclu un plan de pensions complémentaires à cotisations définies en faveur de ses employés auprès d'une compagnie d'assurance luxembourgeoise qui est en charge de la gestion des plans de pension.

Comptablement, la provision mathématique de l'assureur (relative au plan en vigueur avant l'année 2000), calculée selon les principes relatifs aux sociétés d'assurances, s'élève à EUR 639.733 et est reprise à l'actif du bilan sous le poste «Actifs représentatifs - plan de pension». L'engagement de la Fondation envers les employés, calculé selon des principes applicables aux sociétés commerciales, s'élève à EUR 573.718 repris au bilan sous le poste «Provisions pour pensions». La variation nette des montants repris ci-dessus par rapport aux soldes au 31 décembre 2009 s'élève à une charge nette de EUR 11.227 reprise en compte de profits et pertes sous le poste «Variation de la provision pour pensions complémentaires».

Note 11. Autres provisions. Les autres provisions sont constituées des postes suivants:

	31.12.2010	31.12.2009
	EUR	EUR
- Retenue fiscale plan de pension	29.091	46.196
- Provisions pour litiges	49.318	25.000
- Autres	-	34.318
	<u>78.409</u>	<u>105.514</u>

Note 12. Produits exceptionnels. Les produits exceptionnels se composent essentiellement de la manière suivante:

- EUR 35.524: ajustement de la dette envers le Centre Commun de la Sécurité Sociale relatif à des années antérieures;
- EUR 18.397: remboursement de l'assurance pension

Note 13. Personnel employé au cours de la période. Le nombre des membres du personnel permanent employé en moyenne au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 110 (31 décembre 2009: 114).

Note 14. Remboursement salaires stagiaires. La Fondation a occupé des stagiaires durant l'exercice. Les salaires de ces stagiaires vont être remboursés par le Ministère de la Culture. Le montant a été comptabilisé sous «Autres créances».

Note 15. Frais liés au rapprochement Fondation - Philharmonie. Les comptes annuels au 31 décembre 2010 comprennent des charges exceptionnelles d'un montant de EUR 15.406,47, liées aux travaux de préparation du rapprochement entre la Fondation Henri Pensis et l'Etablissement public "Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte". Ces frais non prévisibles sortent du budget de la Fondation et seront pris en charge par l'Etat en 2011 dans le cadre d'une rallonge budgétaire spécifique.

Budget 2011

PRODUITS	
Concerts réguliers	474 000
Autres concerts	712 500
Autres recettes de l'activité	20 000
Mécénat	220 000
Etat participation frais de stagiaires	40 000
Produits financiers	25 000
Produits exceptionnels	2 500
Aide de l'Etat	11 500 000
Ville de Luxembourg	533 000
TOTAL DES PRODUITS	13 527 000
CHARGES	
Personnel permanent	10 082 500
Personnel occasionnel	1 965 000
Cachets chefs et solistes	1 345 000
Frais de représentation	10 000
Renforts orchestre	175 000
Personnel de remplacement	225 000
Stagiaires pris en charge par l'Etat	40 000
Collaborateurs occasionnels	50 000
Studio d'enregistrement externe	60 000
Commission Billetterie sur ventes	60 000
Frais sur matériel	180 000
Location matériel technique	5 000
Location instruments	15 000
Location partitions	60 000
Entretien matériel son	5 000
Entretien instruments	25 000
Assurances instruments	70 000
Achats divers tiers	67 500
Disques, CD enregistrables,	15 000
Partitions	20 000
Vêtements professionnels	20 000

Fournitures de bureau	12 500
Transports et missions	126 500
Transports matériel/instruments	41 500
Frais de déplacement orchestre	50 000
Frais de représentation orchestre	5 000
Frais de déplac./représent. Direct	15 000
Réceptions	15 000
Publicité et Communication	550 000
Tournées et concerts à l'étranger:	426 000
Cachets chefs et solistes	186 000
Frais de représentation	5 000
Transports matériel/instruments	20 000
Frais de déplacement orchestre	215 000
Droits d'auteurs, Radio 100,7, ONT, AFO	45 000
Frais généraux	189 850
Charges locatives	55 000
Locat. suppl.salles et parkings	35 000
Assurances	22 350
Frais généraux divers	77 500
Frais postaux	20 000
Téléphone	27 500
Photocopie	15 000
Autres charges générales	15 000
Achat de petit matériel technique et informatique	20 000
Frais d'experts	81 000
Fiduciaire - salaires	25 000
Fiduciaire - comptabilité	15 000
Réviseur	21 000
Honoraires avocats	10 000
Indemn. de séj./déplac. Jurys	10 000
Corrections de valeur	95 000
Frais financiers	10 000
Tva non déductible	225 000
TOTAL CHARGES	14 073 350
RESULTAT DE L'EXERCICE	-546 350
Bénéfice/Perte reportée	-493 551
Corrections de valeur	95 000
CASH FLOW BRUT	-451 350
INVESTISSEMENTS	65 000
Investissements instruments	30 000
Invest. matériel technique son	10 000
Matériel et mobilier de bureau + informatique	25 000
Installation téléphonique	
CASH FLOW NET	-516 350
CASH FLOW CUMULE (TRESORERIE)	-322 194

Jean-Jacques SCHAEFFER
Directeur administratif

Référence de publication: 2011061189/471.

(110068185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2011.

Cason S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 113.873.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2011.

CASON S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011078210/15.

(110087071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

CERALUX S.A., Privatvermögensverwaltungsgesellschaft ("SPF"), Société Anonyme.

Siège social: L-5619 Mondorf-les-Bains, 45, rue John Gruen.
R.C.S. Luxembourg B 68.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011078211/9.

(110086500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

Dapec, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 40, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 28.408.

CLÔTURE DE LIQUIDATION.

Par jugement rendu en date du 26 mai 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société DAPEC S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Me Stéphane Ebel

Le liquidateur

Référence de publication: 2011074658/16.

(110082464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Decoration & Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 71, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 87.436.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social de la société en date du 03 Mai 2011.

Première résolution.

Remplacement de l'administrateur International Allied Services S.A. avec siège social à 21, rue du Fossé, L - 9522 Wiltz, registre de commerce B 107117 par Monsieur Philippe Defalle, gérant de société, né le 10/01/1950 à Liège/Belgique, demeurant à 16, Boulevard de Belgique, Monaco et ce avec effet immédiat.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée annuelle en 2016.

Remplacement de l'administrateur Britanica Asset Management S.A. avec siège social à 21, rue du Fossé, L - 9522 Wiltz, registre de commerce B 107480 par Monsieur Luc Dewinter, gérant de société, né le 22/02/1966 à Duffel/Belgique demeurant à 18, Quai Jean Charles Rey, Monaco et ce avec effet immédiat.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée annuelle en 2016.

Nomination de Madame Andrée Girard, employée privée, née le 30/06/1951 à Mougins/France et demeurant à 50, Allée des Micocoulliers, F - 06220 Vallauris comme troisième administrateur, et ce avec effet immédiat.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée annuelle en 2016.

Deuxième résolution.

Remplacement du Président du Conseil d'administration, la société International Allied Services S.A. avec siège social à 21, rue du Fossé, L - 9522 Wiltz, registre de commerce B 107117

par Monsieur Philippe Defalle, gérant de société, né le 10/01/1950 à Liège/Belgique, demeurant à 16, Boulevard de Belgique, Monaco, et ce avec effet immédiat.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée annuelle en 2016.

Troisième résolution.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature isolée du Président du Conseil d'Administration

Gisèle Klein / Nadine Noyer / Gisèle Klein
Présidente / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2011074659/30.

(110082356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Dichter Josy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 153.784.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 mai 2010.

Patrick SERRES
Notaire

Référence de publication: 2011074660/12.

(110082207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Doctron S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 105.240.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Extrait

Par jugement du 19 mai 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute et ordonné la liquidation de la société anonyme DOCTRON S.A, dont le siège social à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont a été dénoncé le 2 août 2010.

Ce même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole Kugener, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Me Karin SPITZ, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg. Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg avant le 9 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Karin SPITZ
Le Liquidateur

Référence de publication: 2011074661/17.

(110082667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

EB Concept S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 4, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 125.272.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 15 avril 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011074665/13.

(110082199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Eldenaer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 216.181,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 128.148.

Rectificatif des comptes annuels révisés au 30 décembre 2010 et déposés au registre de commerce et des sociétés le 14 avril 2011 sous la référence L110059044.04

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alexandra PETITJEAN.

Référence de publication: 2011074669/14.

(110082134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

A.C.S. S.A., Assurances Consultances Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Helmsange, 16, Millewee.

R.C.S. Luxembourg B 62.235.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 03 Mai 2011.

Résolution.

Remplacement du commissaire aux comptes la société LFS ADVICE SERVICES S.A. registre de commerce B 28203, 134, route d'Arlon, L - 8008 Strassen, par Madame Gisèle Klein, employée privée, née le 01/03/1956, demeurant à 3, Boulevard Prince Félix, L - 1513 Luxembourg avec effet rétroactif au 01/04/2010.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en 2011.

Belgacem Ben Souf / Sarah Bensouf / Belgacem Ben Souf

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2011074608/15.

(110082336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2011.

Pictet Global Selection Fund Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 66.415.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires («L'Assemblée») s'est tenue à Luxembourg le 29 avril 2011 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a ratifié la cooptation de Mr Pascal Chauvaux en remplacement de Mr Pierre Etienne à la fonction d'administrateur au 1^{er} juillet 2010

2. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Pascal Chauvaux (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg), Frédéric Fasel (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg), Laurent Ramsey (60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73) et Mme Michèle Berger (3 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) pour une période d'une année se terminant lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2012.

3. L'Assemblée a reconduit le mandat de Deloitte S.A. comme Réviseurs d'Entreprises Agréé pour une période d'une année se terminant lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle de 2012.

Pictet Global Selection Fund Management (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011072940/19.

(110081113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2011.
